

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517700 Cables: OAU, ADDIS ABABA

**INTERVENTION DE SEM Jean PING, PRESIDENT DE LA COMMISSION
DE L'UNION AFRICAINE**

19^{ème} SESSION DU CONSEIL EXECUTIF

26 JUIN 2011, SIPOPO

**INTERVENTION DE SEM Jean PING, PRESIDENT DE LA COMMISSION
DE L'UNION AFRICAINE**

M le Premier Ministre de la République de Guinée Equatoriale
Monsieur Le Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et de la Francophonie
de la République de Guinée Equatoriale, Président du Conseil exécutif,
Monsieur le Secrétaire exécutif de la CEA,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les chefs de délégation,
Messieurs les Chefs Exécutifs des Communautés Economiques Régionales
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs,

1. Mes premiers mots seront de vous saluer tous ici présents et de vous souhaiter la bienvenue, dans cette belle et nouvelle ville de Sipopo, où une hospitalité particulièrement chaleureuse nous a été généreusement réservée. Nous mesurons pleinement l'ampleur des efforts que la nation équato-guinéenne a du déployer pour relever le défi de l'accueil et de l'organisation de ces assises. Incontestablement, les résultats sont à la hauteur des efforts consentis. Chacun s'associera donc aux sincères remerciements et félicitations que je tiens à adresser, en notre nom à tous, au peuple équato-guinéen, avec en particulier l'expression de notre gratitude à Son Excellence Monsieur Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée Équatoriale, Président de l'Union africaine, et à son Gouvernement.

2. Qu'il me soit ensuite permis de me réjouir et de me féliciter de la participation à notre réunion de nouveaux Ministres des Affaires étrangères, parmi lesquels je cite notamment ceux d'Egypte, de Tunisie, du Niger, du Mali, du Cap Vert, de Mauritanie, du Burkina Faso, de Côte d'Ivoire, du Bénin et bien d'autres encore. Je leur adresse nos meilleurs vœux de succès dans leurs nouvelles fonctions.

Monsieur le Premier Ministre
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

3. Ce Conseil s'ouvre sur une conjoncture internationale difficile, malgré des signes de redressement, et dans un contexte continental particulier. L'évolution de l'économie mondiale demeure volatile ; l'accumulation de la dette aux Etats Unis, l'incertitude autour de la monnaie européenne, les conséquences du tremblement de terre et du tsunami au Japon, la persistance d'un chômage élevé, les déficits record, l'augmentation du prix des denrées alimentaires et du pétrole continuent à fragiliser ce timide redressement.

4. Par ailleurs, les manifestations qui ont marqué ce qu'on appelle maintenant communément le « printemps arabe », qui ont tenu en haleine la planète tout entière, semblent faire aujourd'hui des émules jusqu'en Europe, où ceux qui descendent et campent dans la rue pour réclamer de meilleures conditions de vie se qualifient « d'indignés », contribuant ainsi à renforcer le sentiment de malaise et de marasme socio-économique latent.

5. Pour sa part, l'Afrique après avoir fait montre d'une résilience extraordinaire face à la dernière crise économique et financière, qui l'a certes affectée sans pour autant l'affaiblir, apparaît, depuis

quelque temps, comme la locomotive qui tirera la croissance mondiale dans un proche avenir. La crise a non seulement, encore une fois, mis en relief l'interdépendance mondiale, mais a aussi rappelé, s'il en était besoin, la nécessité de disposer de nouveaux pôles et marchés de croissance dans un monde globalisé, redéfinissant au passage l'image du continent, maintenant centrée sur son énorme potentiel et ses nombreuses opportunités.

6. La prise de conscience africaine de cette nouvelle perception et surtout des perspectives qui en découle a soutenu les initiatives et les efforts tant individuels que collectifs déployés sur le continent dans tous les domaines et qui ont abouti à des événements porteurs d'espoir et galvanisants comme le référendum historique d'autodétermination qui a eu lieu au Sud Soudan en janvier de cette année, ainsi que le retour à l'ordre constitutionnel en Guinée et au Niger, pour ne citer que ceux-là.

7. Ces exemples s'inscrivent tout naturellement dans une dynamique collective de renforcement et de consolidation des acquis du continent en ce qui concerne l'enracinement de la culture et de la gouvernance démocratiques et qui reste une priorité permanente pour l'Union et ses États membres.

8. Les événements politiques sans précédent survenus au cours de la période sous examen, notamment en Afrique du Nord et dans certaines parties du Moyen Orient, ont montré que l'ère de la technologie et de l'information a changé les dynamiques liées à la responsabilité et à l'obligation de rendre compte. Elle a surtout accru la pression sur les dirigeants afin qu'ils promeuvent une meilleure gouvernance politique, économique et sociale. Sur le continent, les soulèvements en Tunisie et en Egypte ont été accueillis comme annonciateurs de la nécessité de consolider la démocratie en Afrique.

9. Dans ce cadre, la Commission a poursuivi ses efforts pour accompagner le processus de démocratisation dans les différents États membres à travers son soutien aux processus électoraux et l'envoi de missions d'observation. Elle s'est attelée à bâtir son action sur les conclusions du débat du dernier Sommet de janvier 2011 sur le thème « Des Valeurs partagées pour renforcer l'unité et l'intégration en Afrique ».

10. Cette année, un certain nombre de scrutins nationaux ont eu lieu et d'autres sont prévus. En dépit de ce qui s'est passé, par exemple, en Côte d'Ivoire avant le règlement de la crise, on peut dire que 2011 a commencé sous de bonnes augures en matière d'élections et de référendums en Afrique. Durant la période sous examen, huit élections présidentielles (Bénin, Niger, Ouganda, Nigéria, Djibouti, République centrafricaine, Seychelles et Tchad), ainsi que quatre scrutins législatifs (Cap Vert, Ouganda, République centrafricaine et Tchad) ont pu se dérouler sans difficultés majeures. Relevons aussi qu'au cours de cette période, outre le référendum tenu au Soudan en janvier qui a confirmé la partition entre le Nord et le Sud du Soudan, un autre référendum a été organisé en Egypte en mars, permettant aux Egyptiens d'introduire les changements constitutionnels nécessaires pour ouvrir l'espace politique et répondre aux espoirs nés du soulèvement populaire de janvier/février 2011.

Monsieur le Premier Ministre
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

11. Ces six premiers mois de l'année ont été également marqués par deux crises extrêmement graves sur le continent. La première, en Côte d'Ivoire, vient de se dénouer avec l'investiture du Président démocratiquement élu, Alassane Dramane Ouattara, maintenant pleinement établi dans ses prérogatives. Si lors de mon rapport à la précédente session de la Conférence, j'avais évoqué l'incendie qui s'allumait alors en Côte d'Ivoire, aujourd'hui, nous pouvons nous réjouir de la restauration de la paix

et de la victoire de la démocratie. Certes, la crise a fait d'innombrables victimes et d'importants dégâts matériels et moraux, mais il faut tourner la page et réapprendre à vivre ensemble. La Commission tient à réaffirmer sa détermination à accompagner ce pays frère pour lui permettre de retisser son tissu social, de retrouver son rôle de locomotive économique en Afrique de l'Ouest, fidèle à sa tradition de générosité et d'hospitalité. La Commission mène présentement des consultations avec la CEDEAO pour convenir des modalités d'une action conjointe afin de mieux accompagner les efforts en cours en Côte d'Ivoire.

12. La seconde crise porte sur le conflit libyen, qui entre dans son cinquième mois, avec son lot de souffrances et son bilan, chaque jour plus lourd, en vies humaines. Nous sommes particulièrement préoccupés par la tournure des événements. Notre inquiétude est d'autant plus grande que la crise libyenne a des dimensions régionales évidentes, et que les pays voisins de la Libye sont ceux-là même qui paieront le plus lourd tribut à la poursuite et à l'aggravation du conflit actuel. Des dizaines de milliers de travailleurs migrants africains ont dû retourner dans leurs pays d'origine, sans perspective assurée de réinsertion socio-économique eu égard aux contraintes de toutes sortes auxquelles nos pays sont confrontés. Des centaines d'entre eux ont péri en mer, cherchant désespérément à fuir les combats et autres opérations militaires.

13. Il est évident que le fardeau ainsi imposé à nombre de nos Etats membres induira sans doute des tensions sociales susceptibles de dégénérer. Les informations faisant état de la prolifération d'armes provenant de dépôts libyens ne peuvent que renforcer ces craintes, d'autant que certains des pays de la région sont confrontés à des rébellions latentes, ou émergent de conflit, sans parler du fléau du terrorisme. Malgré les efforts que nous avons déployés, personne, à ce jour, ne peut vraiment présager de l'évolution de cette situation douloureuse et dramatique dans cet autre pays frère.

14. Nous restons convaincus qu'en dernière instance, seule une solution politique permettra de répondre aux aspirations légitimes du peuple libyen et de promouvoir durablement la paix dans ce pays. C'est cette conviction qui informe la démarche de l'UA depuis le 10 mars 2011, lorsque le CPS a articulé une Feuille de route pour le règlement de la crise libyenne. C'est d'ailleurs ce que l'Union africaine et son Comité *ad hoc* présidé par la Mauritanie n'ont eu de cesse de présenter et d'expliquer tant au niveau des réunions du Groupe de contact international auxquelles nous avons été conviés que devant le Conseil de sécurité des Nations unies, en passant par le « Groupe du Caire » formé notamment de cinq organisations, à savoir, l'ONU, l'UA, la Ligue des Etats arabes, l'UE et l'OCI.

Excellences,

Mesdames et Messieurs

15. D'autres questions continuent à solliciter l'attention de l'UA, qu'il s'agisse, par exemple, de la Somalie, du Soudan ou d'autres situations. En Somalie, la signature de l'Accord de Kampala entre le Président du Gouvernement fédéral de transition (TFG) et le Président du Parlement fédéral de transition (TFP), le 9 de ce mois, et les acquis militaires enregistrés sur le terrain par le TFG avec l'appui de l'AMISOM constituent des développements très positifs que la communauté internationale se doit de soutenir fortement. Nous saluons la nomination, il y a à peine deux jours, du nouveau Premier Ministre comme une étape positive dans la mise en œuvre de cet Accord.

16. Au Soudan, nous nous préparons à célébrer avec la solennité qui sied à l'évènement, dans un peu plus d'une semaine, le 9 juillet prochain, la naissance d'un nouvel Etat africain, la République du Sud Soudan, qui deviendra ainsi le 54^{ème} Etat membre de l'Union. Nous avons applaudi la signature, le 20 juin dernier, à Addis Abéba, d'un Accord sur les arrangements temporaires pour le territoire d'Abyei

entre le Gouvernement du Soudan et le Mouvement populaire de libération du Soudan. Il importe maintenant que les parties, avec la facilitation du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'UA, parachèvent les négociations sur les aspects pendants de l'Accord de paix global et les arrangements post référendaires. Tout aussi cruciale est la nécessité d'accélérer la recherche de la paix, de la justice et de la réconciliation au Darfour, en s'appuyant, entre autres, sur les résultats enregistrés dans le cadre du processus de Doha, qui est maintenant arrivé à son terme. Je ne soulignerais jamais assez l'importance que revêt le lancement rapide, sous les auspices du Groupe de mise en œuvre de haut niveau et de la MINUAD, du processus politique au Darfour (DPP). Je demande à nos partenaires de soutenir pleinement cette initiative, déjà entérinée par les plus hautes instances de l'UA.

17. D'autres questions continuent d'être source de préoccupation pour l'UA, qu'il s'agisse du conflit du Sahara Occidental, de l'impasse entre l'Éthiopie et l'Érythrée, ou des relations entre Djibouti et l'Érythrée.

18. Il me plaît de relever les importantes avancées qui ont été enregistrées en ce qui concerne la coordination des efforts régionaux de lutte contre les activités criminelles de l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA), avancées qu'illustrent les conclusions de la deuxième réunion ministérielle des pays concernés tenue à Addis Abéba le 8 juin dernier ; l'intensification de la coopération anti-terroriste, notamment à travers l'action de mon Représentant spécial et grâce à la finalisation d'une loi type sur la prévention et la lutte contre le terrorisme.

19. L'action quotidienne de la Commission sur le terrain est conduite par des femmes et des hommes dévoués, animés par un engagement sans cesse renouvelés en faveur de la paix et de la concorde sur le continent. C'est ici pour moi de rendre un hommage tout particulier à l'Ambassadeur Mamadou Bah, mon Représentant spécial au Burundi, qui nous a malheureusement quitté, il y a trois jours, à la suite d'une longue maladie. Il s'agit d'une perte immense d'un homme aux qualités humaines et professionnelles indéniables ; il a apporté une contribution remarquable à la promotion de la paix et de la réconciliation au Burundi et dans les Grands Lacs, d'une façon plus générale. J'ai une pensée émue pour ses proches à qui je présente mes condoléances profondément attristées.

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

20. Mon rapport qui vous a été envoyé depuis quelques jours fait également le point des actions et des initiatives entreprises par la Commission notamment dans la poursuite de la mise en œuvre des programmes inscrits au titre des autres piliers du Plan stratégique 2009-2012. En effet, l'urgence quasi permanente et la gravité des problèmes à gérer et à résoudre au quotidien en matière de paix et de sécurité, durant la période sous examen, n'ont pas toutefois fait perdre de vue à la Commission les autres priorités de l'UA.

21. C'est ainsi que la Commission a poursuivi les études sur l'intégration régionale, notamment à travers les projets phare d'inter connectivité en infrastructures et en énergie contenus dans le Programme pour le Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA), en étroite collaboration, avec les Etats membres, les Communautés économiques régionales (CER) et ce sur la base du principe de subsidiarité et avec l'appui de nos partenaires internationaux.

22. L'occasion m'est ici donnée de souligner que les CER, piliers de l'architecture d'intégration régionale et continentale, ont enregistré des progrès notables.

23. Notre action s'est aussi intensifiée dans la consolidation de la renaissance du continent et dans le renforcement de la place de l'Afrique sur l'échiquier mondial. Ceci s'est traduit par de nombreuses initiatives et activités pour promouvoir les programmes relatifs à l'éducation, la santé, la culture, la science et la technologie, la promotion du commerce et l'industrialisation et d'autres questions économiques importantes pour l'Afrique, telles que le suivi des activités du G8, à travers notre participation au Sommet de Deauville du 27 mai dernier, ainsi que les activités du G20, les négociations des accords internationaux dans le cadre des APE, de l'OMC et de l'AGOA et le renforcement des différents partenariats avec les organisations et pays tiers.

24. Concernant les partenariats, des évolutions importantes sont à relever. Il en va notamment ainsi : du TICAD, dont la Commission est devenue coorganisatrice; du partenariat avec la Chine dans le cadre du 4^{ème} Dialogue stratégique, qui s'est déroulé en mai 2011 et a abouti à l'intégration de la Commission au processus du FOCAC en tant que membre à part entière ; du partenariat avec les Etats-Unis d'Amérique, avec la tenue, en avril dernier, du 2^{ème} Dialogue de haut niveau entre la Commission de l'Union africaine et les États-Unis d'Amérique, suivi de la visite de la Secrétaire d'Etat Hillary Clinton, à Addis Abéba, le 13 juin dernier ; et du partenariat avec l'Inde, avec le Sommet qui s'est tenu à Addis Abéba en fin mai 2011. De même, les relations avec l'Union européenne continuent à se renforcer à tous les niveaux ; il s'agit là assurément d'un partenariat crucial et novateur.

**Monsieur Le Président du Conseil exécutif,
Excellences,
Mesdames et Messieurs**

25. Nous ne le répéterons jamais assez : l'Afrique jouit d'un énorme potentiel démographique et dispose d'une jeunesse active, dynamique et créative, désireuse de voir les choses changer sur le continent. Nous leur devons un meilleur environnement sociopolitique, propice à l'investissement, à la recherche en vue du développement. Les bouleversements qui transforment actuellement les paysages politiques africains, et le désarroi de la jeunesse sans perspectives d'avenir, nous rappellent à l'impérieux devoir de jeter un regard plus critique sur nos politiques de développement et sur nos systèmes d'éducation et de formation».

26. En faisant de « l'accélération de l'autonomisation de la jeunesse pour un développement durable » le thème du présent Sommet, l'Union africaine confirme, pour sa part, la volonté des dirigeants du continent de poursuivre les efforts déployés pour la création et la promotion de conditions requises pour une meilleure prise en charge des besoins de la jeunesse africaine. Elle met aussi en exergue l'importance qu'elle accorde à ce segment de la population dont elle reconnaît le rôle primordial et la contribution dans les processus de développement.

27. Je ne saurais conclure sans souligner, une fois encore, que l'Afrique ne peut atteindre ses objectifs de développement et jouer le rôle qui lui revient sur la scène internationale que si elle renforce son intégration, son unité de vue et d'action. Dans le monde global qui est le nôtre, l'intégration et l'action collective sont un impératif. L'Union africaine constitue l'outil qui nous permettra de réaliser les ambitions de notre continent et de répondre aux aspirations de nos peuples : aspirations au bien être, aspiration à la démocratie, aspiration à la dignité et au sentiment de peser effectivement sur la marche des affaires de notre planète.

28. Aussi nous devons-nous de tout faire pour renforcer notre Union, faire prévaloir, en toute circonstance, l'unité et l'intérêt collectif de l'Afrique et entretenir la flamme du panafricanisme, né au siècle dernier et qui a inspiré et guidé le combat pour la libération du continent, conduit à la création de l'OUA et fait de l'aspiration à l'unité un aspect essentiel de l'identité africaine.

29. Dans ce contexte, je ne soulignerais jamais assez la nécessité, j'allais dire l'impératif, de trouver une solution durable au problème du financement de notre Union et de ses activités. C'est la condition de la pérennité de nos actions, de l'affirmation de notre leadership et de l'appropriation par l'Afrique de ses initiatives. L'Union ne pourra pas faire le saut qualitatif qu'attendent les Africains en l'absence d'un financement endogène et novateur. Tirons les leçons des expériences concluantes de certaines de nos CER pour relever les défis.

30. Je vous remercie de votre attention.